



**Dominique DANCOISNE – Consultante-Formatrice depuis 1994 – INEXFOR : OF certifié Qualité QUALIOPi au titre des Actions de Formation depuis le 16/10/2019**  
Cabinet de Formation INEXFOR – 31, Avenue des Huttiers – F52 – 33260 LA TESTE DE BUCH – France  
Contact : 06 84 84 16 17 E-Mail : [dominique@inexfor.com](mailto:dominique@inexfor.com) <https://www.inexfor.com/>

**Intitulé de Formation valant Objectif professionnel : Obtenir une Certification Qualité QUALIOPi (Catégorie 1 Art. L6313.1 CT)**  
**Parcours de formation 42h00 élaboré en format DISTANCIEL individuel ou Intra – A destination des OF/TPE et des Consultants-Formateurs Indépendants (CFI)**

#### Intervenante

Dominique DANCOISNE, Consultante-Formatrice Indépendante, -Certifiée ICPF PRO niveau Expert-OF certifié Qualiopi -Diplômée Niveau I-DESS-Master Création d'Entreprise et Gestion de Projets Innovants - BdxIV- -Titulaire du Certificat de Spécialisation CS52 « Délégué à la Protection des données » - CNAM

#### Durée

28h00 en autonomie distanciel + 14h00 accompagnement individuel distanciel sous 90 J maximum.

#### Horaires

Définis en annexe 1 de la Convention.

#### Participants

Format Individuel ou en Intra (de 2 à 4 participants maxi).

#### Lieu

En distanciel - Local adapté à la formation et équipé d'une connexion Internet.

#### Moyens pédagogiques

Kit de documents-types numérisés, sur plateforme de ressources, Exercices appliqués. Visio/téléphone/mail. Ordinateur appartenant au participant. Connexion Internet requise.

#### Répartition du temps

28 H en autonomie  
14 H Accomp. Indivi.  
Théorie : 30%  
Pratique : 70%  
Programme  
2022- v5. – 05/01/2022

#### Objectifs opérationnels de développement des compétences professionnelles

- Actualiser ma base documentaire conformément à la réglementation de la Formation Professionnelle en vigueur.
- Créer ou améliorer les processus, procédures, outils, relatifs aux indicateurs du RNCQ qui concernent mon OPAC.
- Prouver en audit la démarche qualité de mon OPAC au moyen de documents adéquats et d'une argumentation synthétique et structurée.
- Acquérir une méthodologie en vue de l'obtention puis du maintien de la certification Qualiopi™ de mon OPAC.

#### Public concerné

Professionnels de la formation délivrant des actions au titre de l'article L6313-1 du Code du Travail, catégorie 1.

#### Pré-requis pour accéder à la formation (niveau Avancé)

- Exercer depuis au-moins six mois en tant que professionnel de la formation (art. L6313-1 Code du Travail).
- **Organisme titulaire d'un numéro de Déclaration d'Activité (NDA) auprès de la DREETS.**
- Maîtriser les fondamentaux des [7 modules du socle de connaissances et de compétences professionnelles](#).
- Sélection à l'inscription (entretien téléphonique).

#### Méthode pédagogique

Approche par Compétences, apprentissage "par l'action et dans l'action", avec accompagnement de la formatrice en facilitation synchrone/asynchrone à distance.

#### Modalités d'évaluation

- **Evaluation pédagogique diagnostique** en début de formation, et **formative/acquisition de compétences**, après chaque module de formation + **Evaluation finale**.
- Questionnaire **d'évaluation « à chaud » de la formation** par le participant.
- Remise d'un **Certificat de Réalisation** qui précise le niveau d'atteinte des objectifs de développement des compétences professionnelles.
- Questionnaire **d'évaluation de la mise en œuvre des compétences développées, à froid** environ 6 mois après la fin de la formation.

#### Techniques pédagogiques

Apports méthodologiques, utilisation d'un espace d'apprentissage et de documentation en ligne, exercices appliqués, travaux pratiques, simulations, débriefing.

#### Programme de formation et de développement des compétences professionnelles

*Pré-requis pédagogique : avoir lu attentivement les Décrets 2019-564, 2019-565 du 06/06/2019, 2020-894 du 22/07/2020, les deux Arrêtés du 06 juin 2019 (Textes 17 et 18), les Arrêtés du 24/07/2020 (Texte 38) et du 07/12/20 (Texte 15), le Décret 2021-1851 du 28/12/2021 et l'Arrêté (Texte 80) du 30/12/2021, et le Guide RNCQ en vigueur. <https://travail-emploi.gouv.fr/demarches-ressources-documentaires/documentation-et-publications-officielles/guides/guide-referentiel-national-qualite>.*

#### EVALUATION DIAGNOSTIQUE comprise dans la durée du Module 1.

#### MODULE 1. QUALITE et REGLEMENTATION avec Evaluation formative 1 (07h00 – Sept heures prévues).

- Analyser les exigences relatives à la certification Qualiopi™, à court, moyen et long terme.
- Identifier les contenus à actualiser dans les documents réglementaires de mon OPAC en tenant compte des dispositions du RNCQ.

#### MODULE 2. PROCESSUS, PROCEDURES, OUTILS avec Evaluation formative 2 (10h00 – Dix heures prévues).

- Identifier les processus, procédures, outils à créer ou améliorer, en lien avec les indicateurs du RNCQ qui concernent mon OPAC.
- Elaborer un plan d'action échéancé pour l'obtention et le maintien de la certification Qualiopi™ de mon OPAC.

#### MODULE 3. PRESENTATION ARGUMENTEE et PDCA avec Evaluation formative 3 (10h00 – Dix heures prévues).

*Pré-requis pédagogique : avoir suivi les Modules 1 et 2. Avoir formalisé les documents et procédures utiles et produit les preuves de leur mise en œuvre.*

- Elaborer une présentation orale synthétique, structurée et argumentée du respect des indicateurs du RNCQ qui concernent mon OPAC actuellement, en prévision d'un audit Qualité.
- Elaborer un tableau « Contrôles/Amélioration continue » lié au « Plan-Do-Check-Act » (PDCA).

**ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL EN DISTANCIEL SOUS 90 JOURS maximum : Forfait de 14h00 (Quatorze heures prévues) en horaires fractionnés à planifier sur cinq sessions**, après avoir suivi au-moins le Module 1. Réponses personnalisées aux questions du participant relatives aux contenus et exercices composant la formation, et à la préparation de la certification Qualiopi™, selon les particularités professionnelles du Certifiable. **Simulation de cas concrets en Module 3.**

#### EVALUATION FORMATIVE FINALE (01h00 – Une heure prévue).

*A l'issue de la formation, le participant doit avoir acquis les capacités requises afin de finaliser seul la préparation de la certification Qualiopi™ de son OPAC, en vue d'être audité (évaluation à froid).*